

# **Changements en cours dans l'agriculture itinérante sur brûlis en Guyane française : vers la fin de la durabilité écologique et socio-culturelle ?**

**Moïse Tsayem Demaze**

Université du Maine

UMR CNRS 6590 ESO-GREGUM et US 140 ESPACE de l'IRD

Avenue O. Messiaen, 72085 Le Mans Cedex 9. Tél. 02.43.83.31.46,

Fax 02 43 83 31 92

Moise.Tsayem\_Demaze@univ-lemans.fr

**Sandrine Manusset**

Cabinet d'études Environnement & Société

14, Botquelen - 29 920 Nevez – Tél. 02.98.06.69.74

sandrine.manusset@wanadoo.fr

## **Résumé**

Cet article fait le point sur l'agriculture itinérante sur brûlis et les modifications dont elle fait l'objet en Guyane française. L'analyse s'appuie sur une recherche bibliographique et sur une série d'enquêtes effectuées sur le terrain entre 1998 et 2006. L'approche systémique utilisée permet d'aborder les dimensions économiques, socio-culturelles et écologiques de ce système agricole en rappelant ses caractéristiques principales et en relevant les évolutions en cours. La synthèse des données bibliographiques et des observations de terrain montrent que cette pratique agricole traditionnelle, appelée abattis, tient une place importante sur les plans social, culturel et écologique, alors que sa fonction économique s'avère essentiellement alimentaire (autoconsommation). Des facteurs démographiques et socio-économiques sous-tendent de plus en plus des modifications dans la conduite des abattis : augmentation des surfaces défrichées, réduction de la durée des jachères, remplacement des abattis par des vergers, etc. Ces modifications amènent à s'interroger sur le devenir de la pratique des abattis car elles ont tendance à limiter la durabilité écologique et socio-culturelle de ce système agricole alors que jusqu'à présent, les abattis semblaient bien inféodés au milieu forestier tout en participant à la cohésion socio-culturelle et en contribuant à la subsistance des communautés locales.

## **Mots-clés**

Agriculture itinérante sur brûlis, déforestation, forêt tropicale, durabilité, Guyane française.

## **Abstract**

### **Changes in shifting cultivation in French Guiana : towards the end of the ecological and socio-cultural sustainability?**

This paper analyses slash and burn cultivation and its modifications in French Guiana. The analysis is based on literature review and investigations carried out in several localities and communities of French Guiana between 1998 and 2006. The systemic approach used makes it possible to present economic, socio-cultural and ecological dimensions of this agricultural system while pointing out its principal characteristics and its changes. Literature review supplemented by fields observations show that this traditional agricultural practice, known as *abattis*, incorporates cultural, social and environmental dimensions while its economic function is mainly related to food production for family consumption. Demographic and socioeconomic factors underlie changes in slash and burn cultivation: increasing of clearings extend, reduction of fallows duration, replacement of shifting cultivation by permanent fruits cultivation. These changes tend today to reduce the ecological and sociocultural sustainability of the French Guiana model of shifting cultivation whereas until now, this model of traditional agricultural clearings had seemed quite integrated in the forest environment without irreversible damage while ensuring the subsistence of local communities and taking part in the sociocultural cohesion of rural communities.

#### **Key words**

Slash and burn cultivation, deforestation, tropical forest, sustainability, French Guiana

ACCEPTÉ POUR  
PUBLICATION  
DANS LES CAHIERS  
D'OUTRE MER, N° 241 ET  
242, 2008

## Introduction

L'expression agriculture itinérante sur brûlis désigne plusieurs variantes de pratiques agricoles traditionnelles dans les régions forestières tropicales : *abattis* en Guyane française, *ray* en Indochine, *ladang* en Indonésie, *tavy* à Madagascar, *roça* au Brésil, etc. Ces pratiques agricoles sont caractérisées par le défrichage de petites surfaces de forêt, la mise en culture puis la jachère et l'itinérance des parcelles cultivées. Il s'agit d'un système agricole commun à environ douze millions de personnes appartenant à près de 1500 ethnies vivant dans la zone intertropicale (Dounias, 2000).

Les abattis en Guyane française ont fait régulièrement l'objet de recherches scientifiques depuis les années 1960. Il s'agit essentiellement de monographies mettant en évidence les savoirs et les savoir-faire liés à la pratique de ce système agricole par différentes communautés guyanaises (Grenand et Haxaire, 1977 ; Grenand, 1996 ; Fleury, 2000 ; Ouhoud-Renoux, 2000 ; Ouhoud-Renoux *et al.*, 2003). Des études botaniques et pédologiques se sont intéressées aux effets des abattis sur la flore et sur le sol (Lescure, 1986; Grandisson, 1997). Des études socio-économiques et géographiques ont analysé les possibilités de développement de cette forme d'agriculture en s'appuyant sur une typologie des exploitations (Tsayem, 2002 ; Manusset 2004).

Nous présentons dans cet article les caractéristiques économiques, socio-culturelles et environnementales des abattis en relevant les changements récents dans cette pratique agricole. L'intérêt de la réflexion réside dans la construction d'une vision globale et prospective à partir d'une approche systémique permettant d'aborder de manière comparative les stratégies d'exploitation agricole du sol mises en œuvre par les différents groupes culturels qui composent la population rurale guyanaise : Amérindiens (Wayâpi, Wayana, Emérillons, Palikur, Kali'na), Noirs Marrons (Aluku et Ndjuka), Créoles, Haïtiens, Brésiliens, etc. La synthèse réalisée s'appuie sur une recherche bibliographique que complètent les observations et les relevés de terrain effectués dans plusieurs localités entre 1998 et 2006 (fig. 1).

Après un rappel des modalités de mise en œuvre des abattis, les dimensions économiques, socio-culturelles et environnementales de cette pratique agricole sont présentées. Les changements en cours dans divers aspects de ce système agricole sont abordés tout au long de l'article. L'analyse amène à s'interroger sur le maintien de la pratique des abattis suivant le modèle traditionnel ou suivant une nouvelle forme ou encore sur son déclin à court ou moyen terme.

## I. Modalités de mise en œuvre des abattis

### 1. Calendrier culturel et rotation des parcelles

Système agricole ancestral des Amérindiens vivant en forêt depuis des millénaires, la pratique des abattis a été ensuite adoptée par les communautés qui se sont ou ont été installées en Guyane française (Noirs Marrons, Créoles, Haïtiens, Brésiliens, etc.). Les différentes étapes du calendrier agricole suivent l'alternance climatique entre la saison sèche et la saison des pluies (fig. 2). Le brûlis est la première étape majeure (photo 1). Il intervient à la fin de la saison sèche, entre octobre et novembre, après le sabrage et l'abattage des arbres entre juillet et septembre. Le semis et la plantation des cultures commencent en novembre avec les premières pluies. Les plantes cultivées varient suivant les communautés. Chez les Noirs Marrons au Nord-Ouest de la Guyane par exemple, l'abattis est généralement consacré dans sa première année de mise en culture d'abord aux cultures à cycle court (légumes), de sorte que les premières récoltes peuvent être effectuées à partir de mars (pour les espèces semées ou plantées en novembre-décembre). De la sorte, une deuxième campagne de mise en culture se déroule entre janvier et mars. Elle concerne essentiellement les plantes à cycles court et moyen (patates douces, manioc) qui seront récoltées à partir de juillet. Dans un même abattis, deux récoltes successives ont donc lieu, la deuxième plantation étant effectuée aussitôt après la première récolte, suivant la technique désignée en créole par l'expression *raché-planté* (arracher puis planter). De manière générale, le manioc semble être la plante la plus cultivée dans les abattis (photo 2). Les autres espèces cultivées sont les ignames, l'ananas, la banane, la patate douce et le maïs. Durant la phase de croissance des cultures, les mauvaises herbes ou les espèces invasives sont éliminées par le sarclage.

D'après nos observations et les données disponibles dans la bibliographie (Hurault, 1965 ; Grandisson, 1997 ; Fleury, 2000), la durée moyenne d'exploitation d'une parcelle est de 2 à 3 années consécutives (avec au moins un brûlis intermédiaire). Après la deuxième année de culture, soit l'abattis est laissé en jachère pendant 2 à 5 ans, ce qui correspond au temps d'exploitation d'une ou de deux autres parcelles, soit il continue d'être exploité, un brûlis des broussailles et des tiges restantes annonçant le commencement d'un nouveau cycle d'exploitation de 1 ou 2 années. Englobant les années d'exploitation et les années de jachère, le temps d'utilisation d'une parcelle peut être ainsi porté jusqu'à 7 ans (tab. 1).

Le cycle de rotation tri-annuelle des parcelles est en phase de devenir la norme (Manusset, 2004), ce qui marque l'abandon de la jachère longue de 10 à 30 ans qui prévalait jusqu'aux

années 1970 dans l'intérieur de la Guyane française, chez les Aluku, les Wayana et les Wayãpi, alors que c'était déjà la norme chez les Kali'na du littoral (Hurault, 1965). Cette diminution des temps de jachère est constatée à l'échelle de toute la Guyane (Manusset, 2005). L'augmentation du temps d'exploitation d'une parcelle, passant d'une moyenne de 2 ans à 3 voire 4 ans, entraîne une augmentation de l'emprise spatiale des abattis et/ou une surexploitation des terroirs agricoles (photo 3). Cette situation est engendrée par la croissance démographique et la sédentarisation des populations à des degrés divers selon les groupes culturels. On assiste progressivement à la fixation des parcelles d'abattis et donc à la suppression du caractère itinérant de cette pratique. La principale conséquence est la dégradation des conditions agro-écologiques des parcelles. Ce qui n'est pas sans poser des problèmes de gestion de la fertilité. La saturation progressive de l'espace agricole et la réduction des périodes de jachère vont de paire avec l'augmentation progressive de la surface des abattis.

## 2. Taille des parcelles

Les calculs effectués par plusieurs auteurs (Hurault, 1965 ; Grenand, 1981 ; Tsayem et al. 2002 et 2005) indiquent que la superficie moyenne de l'abattis est d'environ 0,5 hectare et varie d'une communauté à l'autre : 0,8 ha chez les Aluku du Haut Maroni, 0,3 ha chez les Kali'na dans la région de Mana, 0,3 ha chez les Palikur dans la commune de Saint-Georges de l'Oyapock, 0,5 ha chez les Wayapi de Trois Sauts, 0,4 ha chez les Wayana du Haut Maroni. Cette moyenne augmente continuellement depuis quelques années et semble actuellement très proche d'un hectare. Cette variabilité met en évidence les différentes finalités des défrichements agricoles selon les communautés.

Sachant que la valeur-seuil de 0,6 hectare est considérée comme la surface minimale indispensable pour la satisfaction des besoins quotidiens en farine de manioc (Gely, 1984), la superficie moyenne d'un abattis révèle finalement trois logiques (tab. 2) :

- une logique d'appropriation territoriale lorsque la surface de l'abattis est très petite (cas de certains abattis créoles qui sont en réalité des jardins) ;
- une logique d'autoconsommation lorsque la surface des abattis est d'environ 0,5 ha (cas des abattis wayana, wayãpi, émerillons et aluku) ;
- une logique de vente d'une partie de la production dans le cas des abattis d'une surface supérieure à un hectare (cas de certains abattis aluku, créoles, brésiliens et haïtiens). Dans cette logique de vente d'une partie de la production, on observe de plus

en plus des abattis de surface unitaire variant entre 3 et 5 ha notamment dans la région de Maripasoula.

Le lien entre la superficie moyenne et les logiques de conduite des parcelles souligne l'utilité de l'approche agronomique généralement utilisée pour aborder les questions de développement agricole mais aussi l'importance de l'approche anthropologique nécessaire pour prendre en compte la diversité culturelle et les fonctions socio-économiques de l'activité agricole. Dans cette optique, l'abattis apparaît comme un système agraire qui remplit des fonctions qui vont au-delà de la production alimentaire.

## **II. L'abattis : un système agricole multi-fonctions**

### **1. La fonction économique**

Les logiques d'exploitation des abattis renvoient au rôle économique de ce système agricole. Les abattis représentent 90 % des exploitations agricoles de la Guyane en 2000, contre 76 % en 1980 (Tsayem, 2002). L'agriculture guyanaise semble toutefois tenir une place marginale dans l'économie du Département. Elle représente 91 474 000 € en valeur ajoutée en 2001, soit 4,7 % de la valeur ajoutée totale de la Guyane (IEDOM, 2004). Mais au-delà des chiffres officiels, l'activité agricole joue un rôle primordial par le complément de revenus qu'elle génère en tant qu'agriculture familiale. Cette importance ne peut être correctement appréhendée par les statistiques officielles, une grande quantité d'abattis n'étant pas enregistrée par les services réglementaires.

La fonction économique des abattis doit d'abord être considérée sous l'angle de leur fonction alimentaire : la production des abattis est destinée essentiellement à la satisfaction des besoins quotidiens des familles (photo 4). Consommées bouillies pour les variétés dites « douces » ou cuisinées suivant un processus complexe de détoxification pour les variétés dites « amères », les tubercules de manioc sont la base d'une vingtaine de préparations culinaires : farine de manioc (*couac blanc, couac jaune*), galettes de manioc (*cassaves épaisses, cassaves fines*), bière de manioc (*cachiri, cachiri bouilli, cachiri moisi*), soupes, desserts sucrés, condiments pour accompagner les viandes et les poissons, *tucupi* ou *cuabio*, etc. La grande diversité des produits dérivés du manioc souligne combien la fonction économique de l'abattis est associée à son importance sociale et culturelle (Grenand, 1981 et 1996).

## 2. La fonction socio-culturelle

L'abattis apparaît comme un indicateur voire un marqueur culturel fort. Il est courant d'entendre dire « je suis guyanais donc j'ai un abattis » ou encore « je suis guyanais donc j'ai besoin d'un lopin de terre pour faire mon abattis ». La pluralité culturelle des exploitants d'abattis (Amérindiens, Noirs Marrons, Haïtiens, Brésiliens, etc.) assoit la diversité de ce système agricole. L'appartenance culturelle de l'exploitant se reflète non seulement au niveau de la répartition géographique et de l'organisation des parcelles, mais aussi dans les logiques d'exploitation, les associations végétales et les variétés cultivées (Manusset, 2004 et 2005).

A l'échelle des parcelles, l'appartenance culturelle d'un exploitant peut être reconnue à travers les espèces cultivées et les associations végétales (tabl.3). La diversité des variétés de manioc renvoie à des valeurs techniques (teneur en amidon, grosseur des tubercules...) mais aussi et peut-être surtout aux valeurs culinaires et symboliques du manioc (couleur, prestige...) pour « *faire un bon couac* » (farine de manioc) ou « *un bon cachiri* » (bière de manioc).

La dimension socio-culturelle de l'abattis semble aussi importante que sa fonction économique pour l'ensemble des communautés. Au-delà de son rôle de production des aliments pour la consommation familiale et éventuellement la vente d'une partie de la production, la pratique de l'abattis incorpore un savoir faire et un aspect symbolique transmis de génération en génération et qui sont, à des degrés divers, caractéristiques des communautés rurales guyanaises.

L'insertion progressive des communautés dans l'économie de marché et dans le système politique et administratif a cependant tendance à réduire l'importance socio-culturelle et économique des abattis : plus une communauté s'insère dans les échanges marchands et dans le système administratif (emplois salariés), plus la fonction alimentaire et socio-culturelle de l'abattis s'affaiblit. Cette observation amène à s'interroger sur le devenir de cette pratique agricole dans ce contexte changeant. Dans cette perspective, il convient d'examiner l'évolution des abattis aussi sous l'angle écologique.

## 3. La fonction écologique

Alors que dans les débats internationaux l'agriculture itinérante sur brûlis est généralement considérée comme principale cause de la déforestation (encadré), des études conduites notamment par les ethnobotanistes et les anthropologues soulignent le caractère bénin et non

perturbateur, au sens écologique, de ce système agricole tel qu'il est mis en œuvre de manière traditionnelle par les populations autochtones des régions forestières tropicales. Des synthèses récentes en rendent compte (Dounias, 2000; Rossi, 1999). Une étude menée par Gély (1984) dans les communautés d'Amérindiens et de Noirs Marrons indique que les abattis s'inscrivent à l'intérieur du cycle « sylvigénétique naturel » et respectent l'équilibre du milieu. Grenand (1996) décrit les abattis comme un système agraire « perdurable » et « auto-régénérant ». Nos travaux ont mis en évidence la très faible responsabilité de l'abattis dans la déforestation autour du bourg de Saint-Georges entre 1958 et 1998 (Tsayem, 1999 ; Tsayem *et al.* 2002; Manusset, 1999 et 2004).

La bénignité environnementale des abattis repose sur les modes opératoires traditionnels de cette pratique : le défrichage de petites surfaces (moins d'un hectare) à l'aide du brûlis avec maintien des souches d'arbres, la combinaison mises en culture/jachères/rotation des parcelles. L'itinérance des défrichements et la longue durée des jachères sont les caractéristiques fondamentales qui sous-tendent le faible impact environnemental de l'agriculture sur brûlis en permettant la reconquête végétale des parcelles arrivées en fin d'exploitation. Lescure (1986) a montré chez les Amérindiens Wayâpi qu'après une quinzaine d'années de jachère, un abattis de 0,5 ha devient une formation végétale secondaire et qu'au bout d'une centaine d'années, les caractères du couvert arborescent (densité du peuplement, répartition des diamètres ou des hauteurs, phytomasse et organisation dans l'espace) sont reconstitués dans les anciens abattis.

Il faut cependant reconnaître que des changements dans la conduite des abattis induisent des effets préjudiciables pour l'environnement forestier surtout lorsque l'étendue de l'espace forestier dédié aux abattis se réduit alors que la population augmente dans les terroirs. La forte croissance démographique qui concerne aujourd'hui la plupart des populations d'Amérindiens et de Noirs Marrons pose la question de l'adéquation entre l'espace voué aux abattis et les nécessités de pratiquer ce type d'agriculture en respectant les rotations culturales, les jachères et l'itinérance, toutes choses qui demandent un espace agricole de surface conséquente.

Le deuxième facteur limitant de la durabilité écologique de l'abattis porte sur l'évolution du contexte socio-économique. La situation agricole au Nord-Ouest de la Guyane, qualifiée de mini-frontière amazonienne par comparaison avec les fronts pionniers amazoniens (Gachet *et al.*, 1993), est la plus significative à ce sujet. Dans cette partie de la Guyane, les abattis se sont répandus de manière considérable depuis les années 1980, suite à l'immigration massive liée notamment à la guerre civile au Surinam. Cette situation a contribué aux modifications dans la pratique des abattis : augmentation de la superficie moyenne des parcelles de 0,5 ha à plus



de 1 ha, abandon progressif de la jachère et de la rotation des parcelles, utilisation plus ou moins maîtrisée des intrants chimiques pour compenser la baisse de fertilité des parcelles, remplacement ou transformation des abattis en vergers (photo 5). Dans plusieurs localités, on assiste finalement à la sédentarisation progressive de l'agriculture traditionnelle et à une modification des finalités de la production au-delà de la consommation familiale.

### III. Quel avenir pour les abattis ?

L'abattis semble être à un moment-clé de son histoire suite à l'évolution des conditions écologiques, économiques et socio-culturelles de sa pratique (Ouhoud-Renoux *et al.*, 2003). Plusieurs facteurs expliquent les mutations en cours dans cette pratique agricole (fig. 3).

La diminution des « terres agricoles disponibles », en lien avec l'augmentation démographique et la densification de l'occupation du sol dans les bourgs et les terroirs, résulte d'un mouvement plus complexe amorcé depuis les années 1970 suite à la départementalisation (la Guyane est devenue Département français d'outre mer en 1946). Elle a conduit à la sédentarisation des populations autour des chefs-lieux de commune et au maintien des abattis dans un rayon de 2 km autour des villages.

L'Etat et les collectivités locales participent à cette sédentarisation des populations et des abattis en voulant maîtriser la gestion du foncier (qui est à 90% la propriété privée de l'Etat). L'action publique se traduit par la révision des Plans d'Occupation du Sol (POS) et des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) organisant l'activité agricole en lotissements fixes qui confinent les abattis dans des parcelles dont la surface (environ 1 ha) ne permet pas des rotations culturales. Dans le cadre d'une proposition de réserve foncière pour les Amérindiens Palikur de Saint-Georges, Ouhoud-Renoux (2000) donne la valeur de 20 hectares par ménage pour assurer la rotation des parcelles de façon durable.

Outre la concentration de l'habitat induite par celle des équipements et des services publics (écoles, dispensaires...), la départementalisation a entraîné la pratique des abattis dans un contexte d'économie de marché. La recherche de revenus monétaires (à travers les emplois salariés, les allocations diverses, la vente des produits artisanaux), devient de plus en plus un moyen de subsistance pour ceux qui peuvent y avoir accès.

La possibilité d'acheter les biens alimentaires (lait en poudre pour les bébés, poulets congelés, boîtes de conserve...) affaiblit l'abattis sur le plan culturel depuis les années 1980 dans la quasi totalité des communautés et en particulier dans celles qui sont proches des agglomérations urbaines et des marchés de Cayenne et de Kourou. L'effort quantitatif et

qualitatif des exploitants dans la mise en œuvre des abattis diminue, ce qui se traduit dans les parcelles par une baisse des rendements et la réduction de l'agro-biodiversité spécifique et variétale. Les séances de *mahury* (travaux d'entraide intra et intercommunautaire) disparaissent progressivement au profit du salariat « bon marché ». La désaffectation des jeunes générations pour cette pratique dite « traditionnelle » s'affirme de plus en plus. Les vergers et les pâturages commencent à occuper une place importante dans le paysage agraire souvent en remplacement des abattis non mis en jachère (photos 5 et 6). Finalement, il est à craindre une perte des savoirs et des savoir-faire liés à la pratique de l'abattis.

## Conclusion

La synthèse présentée dans cet article montre que la pratique des abattis connaît depuis les années 1960 d'importantes mutations consécutives à l'évolution démographique, socio-économique et politique de la Guyane. Ces mutations tendent aujourd'hui à limiter la durabilité de cette pratique agricole alors que jusqu'à présent, ces défrichements traditionnels semblaient avoir un impact écologique faible s'agissant en particulier de déforestation. Les évolutions en cours conduisent à la réduction de l'importance économique et du rôle socio-culturel des abattis. La pratique de l'abattis semble aujourd'hui en sursis voire en crise si elle ne parvient pas à s'adapter au contexte démographique, socio-économique et politique en évolution rapide depuis la départementalisation et surtout depuis la dernière décennie. L'enjeu actuel est de savoir si le modèle abattis ne risque pas d'être abandonné pour laisser place à d'autres formes d'agriculture qui s'appuient sur l'utilisation d'intrants aux effets environnementaux sans doute nocifs (cas de l'agriculture Hmongs notamment à Cacao et à Javouhey) ou si les mutations dont l'abattis est l'objet peuvent être modulées pour permettre de tenir compte de nouvelles contraintes et offrir une forme d'agriculture durable sur le fondement des pratiques traditionnelles qui ont fait la preuve de leur bénignité environnementale. Dans cette perspective, il convient de mener des recherches agronomiques et socio-économiques ou anthropologiques pour réexaminer les savoirs traditionnels et étudier les conditions de leur réutilisation ou de leur amélioration dans le contexte actuel.

## Encadré

### L'agriculture itinérante sur brûlis dans les débats internationaux sur la déforestation

Pour de nombreux experts et consultants d'organismes internationaux, l'agriculture itinérante sur brûlis est la principale ou la première cause de la déforestation qui affecte les forêts tropicales (Roper et Roberts, 1999 ; CGIAR, 1996 ; FAO, 1997). L'ICRAF (2000) indique par exemple que « l'agriculture itinérante sur brûlis provoque 70 % de la déforestation en Afrique, 50 % en Asie et 30 % en Amérique latine ».

Cette accusation à l'encontre de « l'agriculture itinérante sur brûlis » repose sur une vision péjorative et erronée de cette pratique agricole comme l'a montré une récente étude menée par une équipe constituée essentiellement d'anthropologues et d'ethnologues soutenus par l'Union Européenne (Bahuchet et al., 2000). Cette étude insiste sur la jachère qui est l'élément fondamental de l'agriculture itinérante sur brûlis : après quelques années d'exploitation, les parcelles sont abandonnées pour être reconquises par la forêt. La méconnaissance de cette caractéristique intrinsèque se traduit par un amalgame ou une confusion entre les agricultures traditionnelles sur brûlis et les défrichements agricoles de type front pionnier pratiqués généralement par des populations migrantes qui transforment la forêt en espaces agropastoraux (quelques centaines voire quelques milliers d'hectares). La déforestation induite par l'agriculture itinérante traditionnelle sur brûlis est atténuée ou rendue temporaire par la mise en jachère, alors que dans le cas des fronts pionniers, la déforestation est quasi-définitive, l'absence de jachère anéantissant toute possibilité de reconquête forestière (Tsayem, 2002). Cependant, sous l'effet de la pression économique (recherche d'une productivité élevée pour la vente d'une partie de la production agricole), démographique (augmentation des densités de population dans les terroirs) et politique (plans d'aménagement du territoire et de gestion du foncier), il est à craindre que les différentes formes traditionnelles de l'agriculture itinérante participent de plus en plus à la déforestation suite à la réduction des périodes de jachère. Cette tendance récente est déjà observée dans le cas des *abattis* en Guyane française (Ouhoud-Renoux et al., 2003), du *ray* en Asie du Sud-Est (Les Cahiers d'Outre Mer, 1998) du *tavy* et du *hatsaky* à Madagascar (Sarrasin, 2002 ; Blanc-Pamard et al., 2005). Il est donc urgent de trouver des solutions (agroforesterie, concessions foncières) pour adapter l'agriculture itinérante sur brûlis à l'évolution des contextes socio-économiques et aux contraintes spatiales (Ouhoud-Renoux et al., 2003).

## Bibliographie

- Bahuchet S. (coord.). *Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui*, Bruxelles, APFT-ULB, 2000.
- Blanc-Pamard C, Milleville P, Grouzis M, Lasry F, Razanaka S. Une alliance de disciplines sur une question environnementale : la déforestation en forêt des Mikea (Sud-Ouest de Madagascar). *Natures Sciences Sociétés* 2005 ; 13 : 7-20.
- C.G.I.A.R. *Poor Farmers could destroy half of Remaining tropical forest*. <http://www.worldbank.org/html/cgiar/press/forest.html>, 1996.
- Dounias E. La diversité des agricultures itinérantes sur brûlis. In : Bahuchet, S. (coord.) ed. *Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui*, Bruxelles, APFT-ULB, 2000.
- F.A.O. *Situation des forêts dans le monde 1997*. Rome, FAO, 1997.
- Fleury M. L'agriculture wayana : une transition viable. In : Grenand P. éd. *Les Peuples des Forêts Tropicales Aujourd'hui, vol IV, Région Caraïbes*, Bruxelles, APFT-ULB, 2000.
- Gachet J-P, Toulemonde M. Garganta E. Guyane française : une mini-frontière amazonienne. Mouvements migratoires et transformation des systèmes de production agricole. In : Linck T. éd. *Agricultures et paysanneries en Amérique Latine. Mutations et Recompositions*, Paris, ORSTOM éditions, 1993.
- Gély A. L'agriculture sur brûlis chez quelques communautés d'Amérindiens et de Noirs Réfugiés de Guyane française. *JATBA* 1984 ; 1-2 : 43-71.
- Grandisson M. *Gestion des systèmes d'agriculture itinérante sur brûlis dans l'ouest Guyane : contribution à l'étude de la reproductibilité de la fertilité*. Thèse de l'Université des Antilles et de la Guyane, 1997.
- Grenand F, Haxaire C. Monographie d'un abattis Wayapi. *JATBA* 1977 ; 4 : 285-310.
- Grenand P. Agriculture sur brûlis et changements culturels : le cas des Indiens Wayapi et Palikur de Guyane. *JATBA* 1981 ; 1 : 23-31.
- Grenand F. L'abattis contre l'essart, again, *JATBA* 1996 ; 1 : 19-53.
- Grenand F, Grenand P. Il ne faut pas trop en faire. Connaissance du vivant et gestion de l'environnement chez les Wayapi (Amérindiens de Guyane). *Cahiers des Sciences Humaines* 1996 ; 1 : 51-63.
- Hurault J. *La vie matérielle des Noirs Réfugiés Boni et des Indiens Wayana du Haut-Maroni*. Paris, ORSTOM, 1965.
- ICRAF. Alternatives to Slash-and-Burn Programme. 2000 ([http://www.cgiar.org/ICRAF/sys\\_wide/asb1.htm](http://www.cgiar.org/ICRAF/sys_wide/asb1.htm))
- IEDOM. *La Guyane en 2004*, Paris, IEDOM, 2004.
- Lescure JP. *La reconstitution du couvert végétal après agriculture sur brûlis chez les Wayapi du Haut Oyapock (Guyane française)*. Thèse de doctorat, Paris VI, 1986.

Les Cahiers d'Outre Mer. Déforestation en Asie du Sud-Est. Bordeaux, Université de Bordeaux 3, 1998.

Manusset S. La question des abattis à Saint-Georges de l'Oyapock en Guyane française. In : Bahuchet S, Bley D, Pagezy H, Vernazza-Licht, éd. *L'homme et la forêt tropicale*, Marseille, société d'écologie humaine, 1999.

Manusset S. *La question des abattis dans le bas Oyapock (Guyane) : pérennité et diversité d'une pratique agricole en forêt tropicale et en contexte multiculturel*. Thèse de Doctorat, Université Aix-Marseille III, Aix-en-Provence, 2004.

Manusset S. L'abattis : une activité diversifiée et pérenne. *Lé'ko magazine* 2005, 3 : 10-12 (<http://www.parc-guyane.gf/accueil.php>)

Ouhoud-Renoux F. Le cas Palikur : un combat pour une adaptation à des contraintes fortes ». in : Grenand P. éd. *Les Peuples des Forêts Tropicales Aujourd'hui, Région Caraïbes*, Bruxelles : APFT-ULB, 2000.

Ouhoud-Renoux F. Fleury M. Reinette Y. Grenand P. Grenand F. L'agriculture itinérante sur brûlis dans les bassins du Maroni et de l'Oyapock : dynamique et adaptation aux contraintes spatiales, *Revue Forestière Française* 2003 : 236-259.

Roper J. Roberts R.W. *Questions de l'heure : Déforestation tropicale : le déclin des forêts tropicales*. 1999 (<http://www.rcfa-cfan.org/french/Issues.12.html>)

Rossi G. Forêts tropicales entre mythes et réalités, *Natures, Sciences, Sociétés* 1999 ; 7-3 : 22-37.

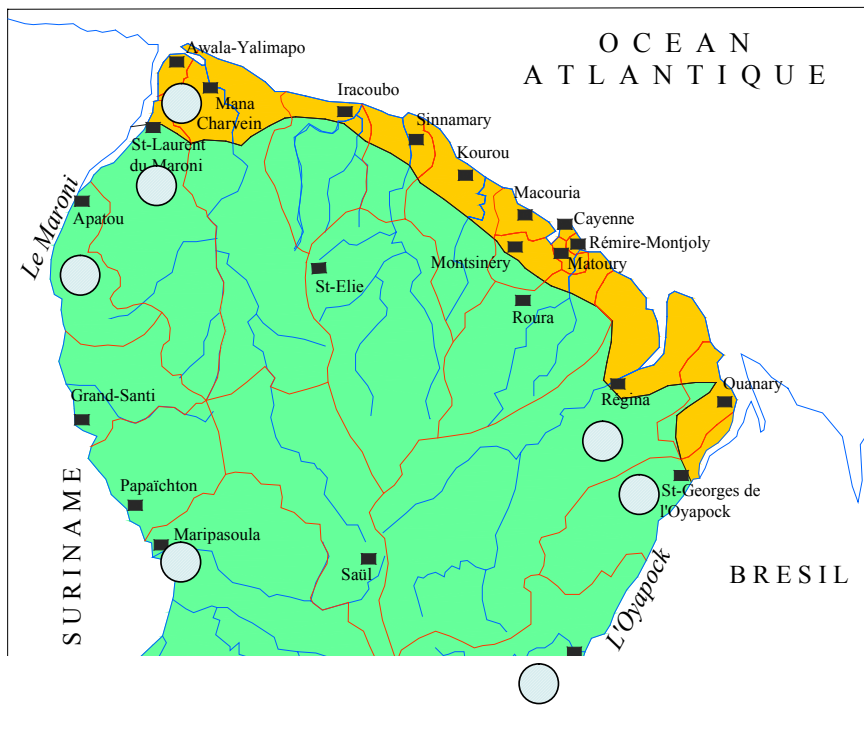
Sarrasin B. Tourisme et conservation à Madagascar. Quel rôle pour l'écotourisme ? *TEOROS* 2002 ; 1 : 60-67.

Tsayem M. SIG et cartographie de l'occupation du sol. L'exemple de Saint-Georges de l'Oyapock en Guyane française, *Science et Changements Planétaires/Sécheresse* 1999 ; 4-10 : 289-295.

Tsayem-Demaze M. *Caractérisation et suivi de la déforestation en milieu tropical par télédétection : application aux défrichements agricoles en Guyane française et au Brésil*. Thèse de Doctorat, Université d'Orléans, 2002.

Tsayem-Demaze M, Fotsing JM, Huynh F. La déforestation dans la région de Saint-Georges de l'Oyapock (Guyane française). *Les Cahiers d'Outre-Mer* 2002 ; 218 : 197-222.

Tsayem-Demaze M, Fotsing JM. Évaluation quantitative des défrichements agricoles en forêt amazonienne de Guyane française et du Brésil. In : Taabni M. Dupuy F. éd. *La forêt : enjeux comparés des formes d'appropriation, de gestion et d'exploitation dans les politiques environnementales et le contexte, d'urbanisation généralisée*, Poitiers, Université de Poitiers-MSHS, 2005.



100 km

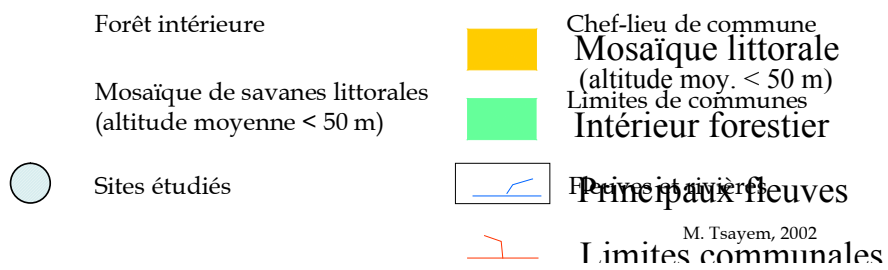


Figure 1. Communes ayant fait l'objet d'enquêtes et de relevés de terrain

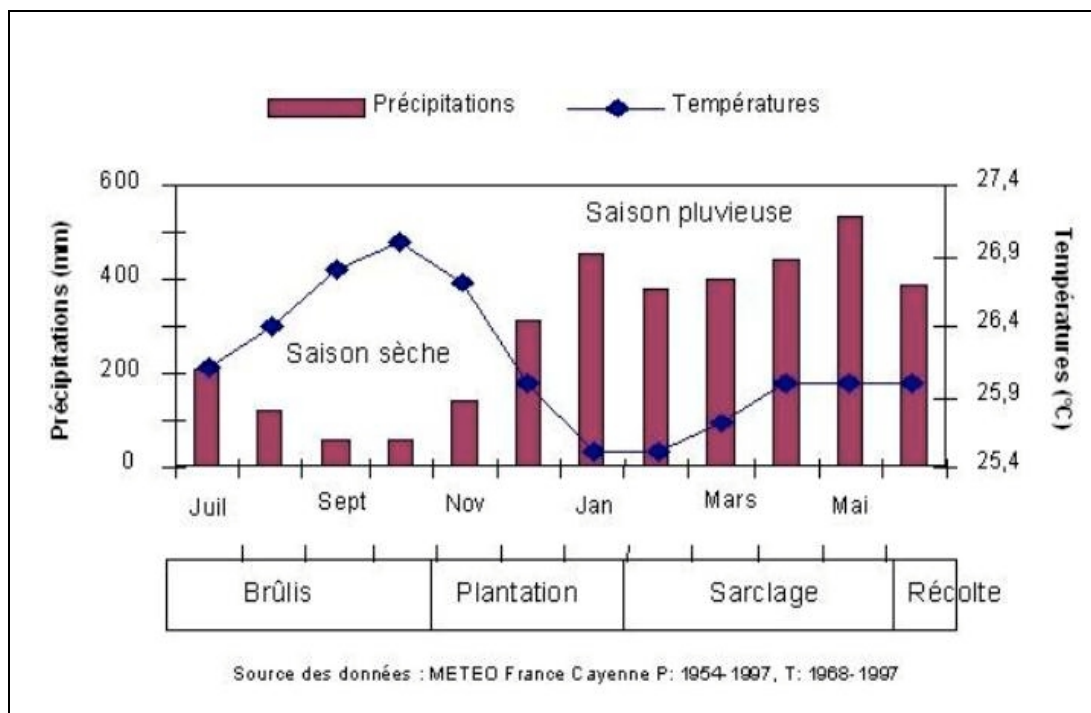


Figure 2. Saisons climatiques et calendrier des opérations d'abattis

ACCEPTÉ POUR  
PUBLICATION  
DANS LES CAHIERS  
D'OUTRE MER, N° 241 ET  
242, 2008



**Photo 1. Parcelle de forêt brûlée en prélude à la mise en culture d'un abattis dans la localité d'Iracoubo au Nord-Ouest de la Guyane** (cliché Tsayem, février 2005)

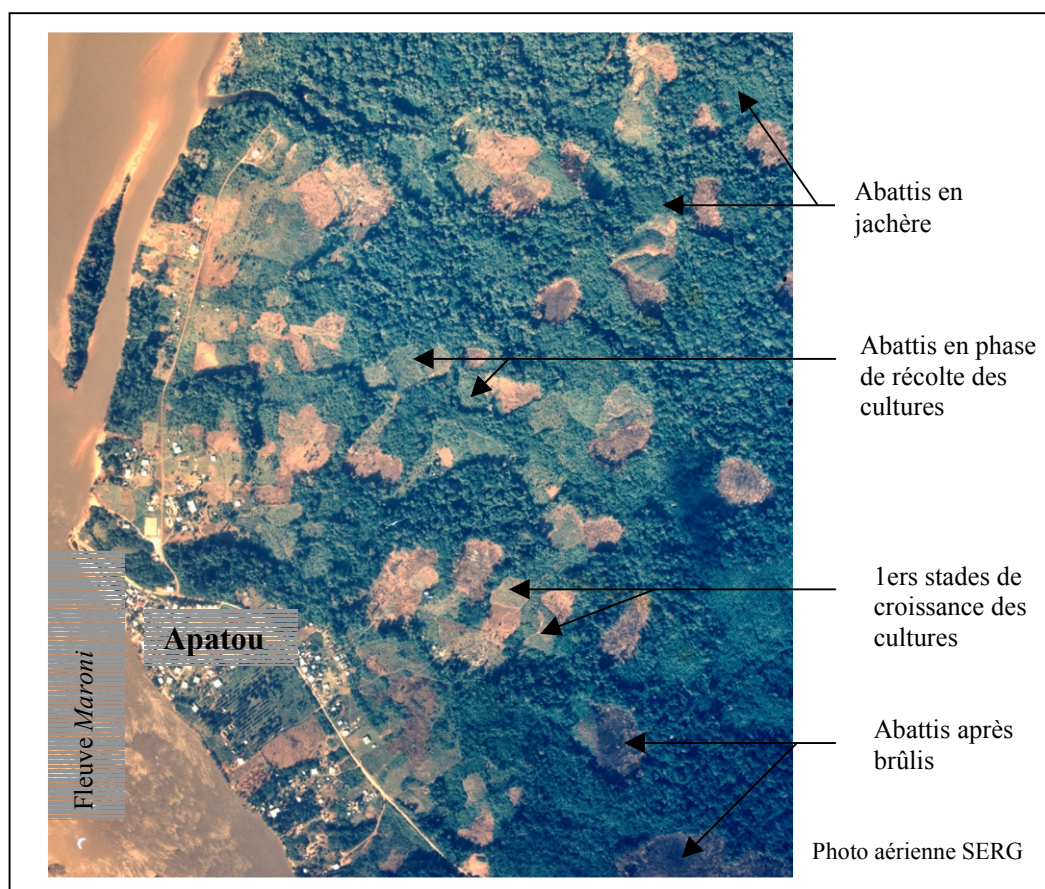
ACCEPTÉ POUR  
PUBLICATION  
DANS LES CAHIERS  
D'OUTRE MER, N° 241 ET  
242, 2008





**Photo 2. Un abattis wayãpi dans le haut Oyapock avec du manioc (*Manihot esculenta*) en première année de croissance (cliché Manusset, 2002)**

ACCEPTÉ POUR  
PUBLICATION  
DANS LES CAHIERS  
D'OUTRE MER, N° 241 ET  
242, 2008



**Photo 3. Croissance démographique et extension de l'emprise des abattis : exemple du terroir d'Apatou (Nord-Ouest Guyane)**

DANS LES CAHIERS  
D'OUTRE MER, N° 241 ET  
242, 2008



**Photo 4. Epluchage des tubercules de manioc pour la cuisson dans une famille aluku du haut Maroni (cliché Manusset, 1998)**

ACCEPTÉ POUR  
PUBLICATION  
DANS LES CAHIERS  
D'OUTRE MER, N° 241 ET  
242, 2008





**Photo 5. Verger de citronniers dans la localité de Saint-Georges de l'Oyapock**  
(cliché Tsayem, 1998)

ACCEPTÉ POUR  
PUBLICATION  
DANS LES CAHIERS  
D'OUTRE MER, N° 241 ET  
242, 2008



**Photo 6. Pâturage d'élevage bovin à Saint-Georges de l'Oyapock (cliché Tsayem, 1998)**

ACCEPTÉ POUR  
PUBLICATION  
DANS LES CAHIERS  
D'OUTRE MER, N° 241 ET  
242, 2008

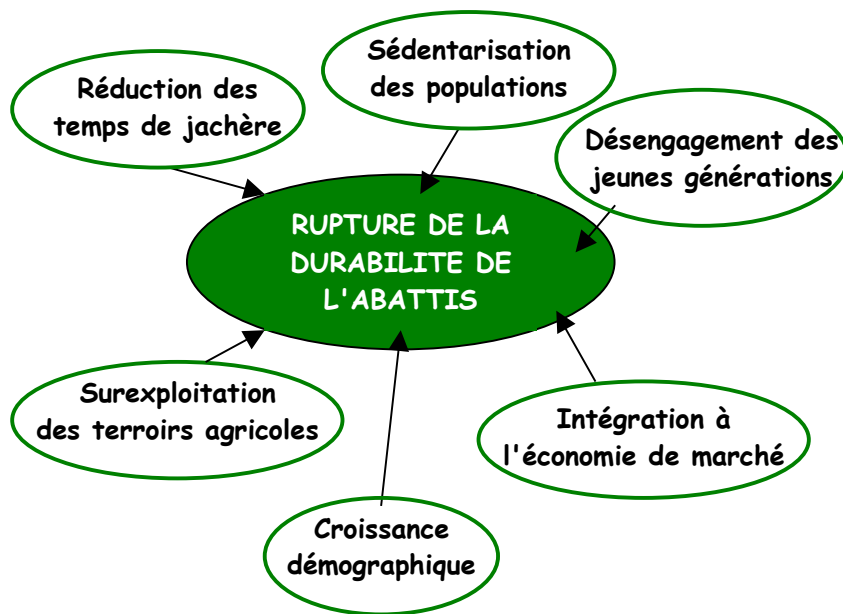


Figure 3. Facteurs de la remise en cause de la durabilité des abattis

ACCEPTÉ POUR  
PUBLICATION  
DANS LES CAHIERS  
D'OUTRE MER, N° 241 ET  
242, 2008

| 1 <sup>e</sup> année  | 2 <sup>e</sup> année                | 3 <sup>e</sup> année | 4 <sup>e</sup> année                       | 5 <sup>e</sup> année | 6 <sup>e</sup> année                | 7 <sup>e</sup> année                   | 8 <sup>e</sup> année         |
|---|-------------------------------------|----------------------|--|----------------------|-------------------------------------|--|------------------------------|
| <b>EXPLOITATION</b>   |                                     |                      | <b>JACHERE</b><br><i>abandon momentané</i> |                      | <b>EXPLOITATION</b>                 |  | <i>abandon<br/>définitif</i> |
| abattage + brûlis<br>+ plantation + récolte<br>+ raché-planté + récolte | brûlis +<br>plantation<br>+ récolte |                      |  |                      | brûlis +<br>plantation<br>+ récolte | <i>raché-<br/>planté +<br/>récolte</i> |                              |

Source : observations de terrain

**Tableau 1. Durée d'exploitation d'un abattis : succession et rotation des cultures**

ACCEPTÉ POUR  
PUBLICATION  
DANS LES CAHIERS  
D'OUTRE MER, N° 241 ET  
242, 2008

| <b>Superficie moyenne<br/>des abattis</b> | <b>Groupes culturels</b>                              | <b>Logiques de production</b> |
|---|---|-------------------------------|
| 0,10 ha                                   | Créoles   | Appropriation territoriale    |
| 0,50 ha                                   | Wayana<br>Wayãpi<br>Emérillons<br>Aluku<br>Palikur    | Autocon-<br>sommation         |
| 1 ha                                      | Aluku<br>Créoles<br>Haïtiens<br>Brésiliens<br>Palikur | Vente<br>des<br>surplus       |

Source: observations de terrain

**Tableau 2. Superficie moyenne et logique d'exploitation des abattis suivant l'appartenance culturelle des exploitants**

ACCEPTÉ POUR  
PUBLICATION  
DANS LES CAHIERS  
D'OUTRE MER, N° 241 ET  
242, 2008



| GROUPES AMERINDIENS  |                                      | GROUPES AFRO-GUYANAIS  |  | GROUPES NOUVELLEMENT IMMIGRES        |   |
|--|--------------------------------------|--|--|--------------------------------------|---|
| Wayana   | Palikur et Kaliña                    | Aluku  | Créoles  | Brésiliens                           | Haïtiens  |
| manioc<br>maïs<br>patate douce<br>igname<br>ananas<br>pastèque | manioc<br>ananas<br>igname<br>banane | manioc<br>maïs<br>riz<br>bananes<br>pastèques<br>concombre<br>piquant ricin<br>cacahuètes<br>sorossi | manioc<br>dachine<br>maïs<br>con <sup>bre</sup> piquant<br>haricots<br>canne à sucre<br>banane | manioc<br>+<br>vergers en<br>mélange | manioc<br>dachine<br>maïs<br>concombre piquant<br>canne à sucre<br>banane |

Source: observations de terrain

**Tableau 3. Principales espèces cultivées par différents groupes culturels**

ACCEPTÉ POUR  
PUBLICATION  
DANS LES CAHIERS  
D'OUTRE MER, N° 241 ET  
242, 2008